

**DEMANDE**

- D'AUTORISATION D'ACQUISITION ET DE DÉTENTION D'ARMES ET DE MUNITIONS**  
 **DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION DE DÉTENTION**

(Application de l'article 23-1 du décret du 6 mai 1995)

**IMPORTANT** : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

**État civil**

Nom (1) : \_\_\_\_\_

Epouse (facultatif) : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Né(e) le : 


 / 


 / 


Jour

Mois

Année

A : \_\_\_\_\_ Code pays ou département : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

Numéro, nature et nom de la voie


Code postal

Ville ou commune

Profession : \_\_\_\_\_

Armes :	Cat.	§	Calibre	Nature (2)	Munitions :	Nombre	Cat.	Calibre

**Matériel sollicité****Cession entre particuliers**

Nom et prénom du cédant : \_\_\_\_\_

Autorisation délivrée le : 


 / 


 / 


 Sous le numéro : \_\_\_\_\_

Jour

Mois

Année

Par : \_\_\_\_\_

Pour une arme de : 


Cat.

Calibre

Marque

Numéro

Nature(2)

**Motif**

- Défense     Sport     Autre motif

Nota : La personne, sollicitant une autorisation pour une deuxième arme de défense, précise :

L'adresse du local professionnel ou de la résidence secondaire :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le soussigné déclare sur l'honneur (rayer les mentions inutiles) :

- N'avoir jamais été en traitement dans un hôpital psychiatrique.
- Avoir été en traitement dans un hôpital psychiatrique (ci-joint, certificat médical prévu par l'article 18 du décret-loi du 18 avril 1939).
- Ne détenir aucune arme ou munition.
- Détenir les armes et (ou) munitions figurant au dos du document.

(1) Nom de jeune fille (s'il y a lieu).

(2) C (carabine), F (fusil), R (revolver), P (pistolet)

**ARMES**

Catégorie	§	Calibre	Marque	Numéro

**AUTORISATIONS**

Délivrée par	Date	Numéro

**MUNITIONS**

Nombre	Catégorie	Calibre (long ou court)

Je soussigné (nom et prénoms) : \_\_\_\_\_

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent imprimé.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature :

**PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION**

Pièces présentées :  Passeport N° : \_\_\_\_\_  
 Carte nationale d'identité  
 Carte de résident ordinaire Délivrée le : | | | | | | | | | |  
 Carte de résident privilégié Jour Mois Année  
 Carte de séjour ressortissant C.E.E. Par :  
 Etrangers autres documents (les préciser)

S'il y a lieu:  Carte d'affiliation à la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)  
 Preuve de la sélection en vue de concours de tirs internationaux  
 Autorisation de détention d'arme

Pièces jointes :  Pièce justificative du domicile personnel  
 Fiche individuelle d'état civil et de nationalité française

S'il y a lieu :  Avis favorable de la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)  
 Certificat médical  
 Pièce justificative du local professionnel ou de la résidence secondaire

Vu le \_\_\_\_\_ Signature et cachet :

Par (1) :  
• Le commissaire de police.  
• Le commandant de la brigade de gendarmerie.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Le \_\_\_\_\_ Signature et cachet : Le \_\_\_\_\_ Signature et cachet :

### I- Arme de poing

Type (2) : \_\_\_\_\_ Marque : \_\_\_\_\_

Modèle : \_\_\_\_\_ N° matricule : \_\_\_\_\_

Calibre : \_\_\_\_\_  Percussion centrale  Percussion annulaire  
 Canon lisse  Canon rayé

Longueur de l'arme :  ≤ 28 cm  > 28 cm

Arme semi-automatique :

Semi-Automatique  A répétition  A un coup

Catégorie : \_\_\_\_\_ Paragraphe : \_\_\_\_\_

### II – Arme d'épaule

Type (1) : \_\_\_\_\_ Marque : \_\_\_\_\_

Modèle : \_\_\_\_\_ N° matricule : \_\_\_\_\_

Calibre : \_\_\_\_\_  Percussion centrale  Percussion annulaire

Nombre de canons : \_\_\_\_\_  Canon lisse  Canon rayé

Longueur canon :  ≤ 45 cm  > 45 cm et ≤ 60 cm  > 60 cm

Longueur de l'arme :  ≤ 80 cm  > 80 cm

Système d'alimentation :

Automatique

Semi – automatique  > 3 coups (y compris la chambre)

≤ 3 coups (y compris la chambre)

Magasin ou chargeur amovible

A répétition  > 5 coups (rechargement à pompe)

≤ 5 coups (rechargement à pompe)

> 10 coups (chargeur seul)

≤ 10 coups (chargeur seul)

Un coup par canon

Catégorie : \_\_\_\_\_ Paragraphe : \_\_\_\_\_

### III – Arme d'épaule ou de poing semi – automatique ou à répétition

Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (4<sup>e</sup> catégorie I, paragraphe 9)